



RÈGLEMENTS D'UTILISATION — MATÉRIEL DE LOISIR

Ces règlements visent à assurer une utilisation sécuritaire, équitable et durable du matériel de loisir inclus dans la remorque Mobil'Haut. Ils s'appliquent à toute personne, tout groupe et tout organisme qui emprunte du matériel.

Accès équitable

Les prêts sont accordés selon l'ordre des demandes afin d'assurer un accès équitable au matériel.

Utilisation sécuritaire

Utiliser le matériel prudemment selon les notices d'utilisation, les consignes du personnel et conformément à son usage prévu uniquement.

Utilisation bienveillante

Ne pas modifier, forcer ou essayer de réparer les équipements. Demander de l'aide pour l'installation du matériel au besoin.

Incidents et accidents

Arrêter l'activité, sécuriser la zone et aviser immédiatement le responsable de la remorque.

Nettoyage et état du matériel

Rendre le matériel propre, sec et en bon état.

Ensemble complet

Vérifier que tous les accessoires et toutes les pièces d'un ensemble sont réunis dans les bacs ou étuis fournis avant le retour.

Bris de matériel

Cesser immédiatement l'utilisation en cas de problème et signaler tout bris au responsable.

Aucun sous-prêt

Ne pas prêter le matériel à une autre personne sans supervision autorisée.

Responsabilité

Assumer la responsabilité du matériel emprunté jusqu'à son retour.

Surveillance des enfants

Assurer la supervision par un adulte des jeunes de moins de 14 ans utilisant du matériel requérant la signature d'une fiche de prêt. Voir la liste à l'intérieur.



PROCÉDURES

RÉSERVATIONS

- Les remorques peuvent être empruntées uniquement par les municipalités, les établissements scolaires et les organismes du HSF (régionaux ou locaux).
- Avant leur première réservation, les organismes doivent avoir accès à la plateforme. Les accès sont déjà créés pour les organismes se retrouvant dans la liste en annexe.
- Tous les autres organismes doivent ouvrir un [compte personnel](#) sur la plateforme Circonflexe. Une fois connecté, vous devez aller dans l'onglet « **Mon Compte** » et cliquer sur le lien « **Faire une demande d'association** », dans le carré à droite intitulé « **Mes organismes** ». Vous recevrez un courriel confirmant votre demande et vous pourrez par la suite effectuer des réservations.
- Pour trouver les remorques facilement sur la plateforme, utilisez les liens disponibles sur le site de la MRC www.mrchsf.com, section **Services aux citoyens → Loisir → Mobil'Haut**.
- Lorsque la réservation sera faite, vous recevrez 2 courriels :
 - Le premier pour vous aviser que votre réservation est en attente d'approbation.
 - Le deuxième pour confirmer votre réservation.
Ce dernier inclura un lien vers la documentation donnant accès au contrat d'emprunt. Ce contrat doit être rempli, signé et retourné par courriel en précisant l'heure à laquelle vous souhaitez récupérer et retourner la remorque.
- Si vous avez choisi l'option de livraison, un courriel vous sera envoyé pour coordonner le tout.
- Le jour du prêt, vous n'aurez qu'à vous présenter au lieu identifié dans le contrat et à l'heure identifiée lors de la réservation. Un délai maximal de 60 minutes est accepté.



PRISE DE POSSESSION

- Remplir le [formulaire de prise de possession](#) dès la récupération de la remorque.
- Compléter le formulaire en ligne à l'aide du code QR suivant ou utiliser la version papier disponible dans la remorque (au-dessus de la table) et envoyer une photo par courriel au **mp.hamel@hsfqc.ca**
- S'assurer que la boule d'attelage est cadenassée en tout temps.
- Maintenir les portes verrouillées en dehors des périodes de prêts.



RETOUR DE LA REMORQUE

- Remplir le [formulaire de retour](#) dès la remise de la remorque.
- Compléter le formulaire en ligne à l'aide du code QR suivant ou reprendre le même formulaire rempli en format papier lors de la prise de possession, compléter le verso avant de prendre une photo et l'envoyer de nouveau par courriel au **mp.hamel@hsfqc.ca**





UTILISATION DE LA REMORQUE

Retrait des grilles de sécurité et installation du matériel promotionnel

1. Retirer, de chaque côté de la remorque, les deux barres de métal qui maintiennent les grilles en place.
2. Retirer les grilles des rails en les manipulant prudemment. Le port de gants est suggéré afin de réduire les risques de blessure.
3. Mettre le tout sous la remorque.
4. Sortir les panneaux de règlement et de l'inventaire et les insérer dans les supports prévus à l'avant de la remorque (disponibles bientôt).
5. Installer les deux drapeaux d'identification (MRC et Circonflexe) de chaque côté de la porte arrière (disponibles à la saison estivale).

Gestion des prêts

- Avoir une personne adulte responsable en tout temps à l'entrée de la remorque pour remettre le matériel aux usagers. Ne jamais mettre le matériel en accès libre-service.
- Faire signer une fiche d'emprunt pour tout matériel ayant une valeur de plus de 250 \$, ayant un âge minimum d'utilisation ou pouvant comporter un certain risque (catégorie glisse, roulettes et découverte). Des copies sont disponibles à l'intérieur.
- Utiliser le tableau de prêts pour consigner les emprunts effectués durant la période d'utilisation à des fins statistiques. Des copies sont disponibles à l'intérieur.
- S'assurer que les usagers respectent le règlement d'utilisation.
- Remettre le matériel à l'endroit où il a été pris initialement dans la remorque.
- Déposer tout article brisé ou défectueux dans le bac identifié à cet effet ou apposer un autocollant « brisé » sur tout article de grande dimension.

Fermeture

- Réinstaller les grilles de sécurité (deux personnes requises) et retirer les panneaux de règlement et d'inventaire.
- Passer le balai avant de refermer les portes.



ANNEXE

Accès à la plateforme déjà créés :

- 14 municipalités du HSF
- Alexander Galt Regional High School
- Aide à domicile
- Carrefour jeunesse-emploi du HSF
- CDC du Haut-Saint-François
- Centre d'action bénévole du HSF
- CPE Fafoin
- CPE saute-crapaud
- Ciusss de l'Estrie-chus
- Chambre de commerce HSF
- Centre de formation professionnelle du Haut-Saint-François
- Centre de services éducatifs populaires du Haut-Saint-François
- Cookshire Elementary School
- CPA East Angus
- Club de volleyball du HSF
- Cuisines collectives du HSF
- École des Trois-Cantons
- École du Parchemin : couvent et collège
- École Notre-Dame-de Lorette
- École Notre-Dame-du-Paradis
- École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur
- École Saint-Camille
- École Saint-Paul
- Étincelles de Bonheur HSF
- Fondation Marc Rousseau
- HSF fou de ses enfants
- Intro-Travail
- Jardins Sawyerville
- La Maison Jaune du HSF
- Journal HSF
- La Méridienne
- La Relève du HSF
- Les Dribbleurs
- Literacy in Action
- Maison des jeunes Actimaje
- Mental Health Estrie
- Moisson Cookshire
- Moisson HSF
- Multus
- Musée d'art et d'histoire de Dudswell
- Polyvalente Louis-Saint-Laurent
- Pope Memorial Elementary School
- Townshippers Association
- Transport de personnes HSF
- Virage Santé mentale